



En 2021, on arrache la réintégration de Gaël Quirante !

Bulletin du NPA Poste - 5 janvier 2021



NPA
NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE

Muriel Pénicaud, ex PDG de Business France épinglée pour 671 infractions au Code du travail, et alors Ministre du travail, décidait

en mars 2018 le licenciement à l'encontre de Gaël Quirante, secrétaire départemental de SUD Poste 92 et militant syndical notoire à La Poste.

Un licenciement politique

Pourtant son licenciement avait été refusé successivement par l'Inspection du travail en 2010, le ministre du Travail en 2011, puis le Tribunal Administratif en 2014. Un appel de La Poste en 2017 a relancé la procédure, qui s'est conclue par un nouveau refus de licenciement de la part de l'Inspection du Travail ! Les propres services du Ministère, dans leur contre-rapport, confirmaient le rejet du licenciement, et faisaient ressortir que **La Poste avait "adopté un comportement discriminatoire vis-à-vis de M. Quirante", et exercé "des pressions sur d'autres agents afin d'obtenir des témoignages contre lui"**. Les faits en cause s'inscrivaient dans un conflit social et n'étaient pas "*d'une gravité suffisante pour justifier le licenciement*". Le rapport concluait que Gaël avait "*fait l'objet de nombreuses sanctions disciplinaires, dont certaines apparaissaient comme particulièrement sévères, disproportionnées ou discriminatoires*". Ce licenciement politique était le déclencheur d'une grève inédite de 15 mois dans la Poste des Hauts-de-Seine.

La Poste veut sanctionner le syndicalisme lutte de classe

Ce que veut proscrire en réalité La Poste, c'est l'orientation syndicale mise en pratique dans les Hauts-de-Seine. Un syndicalisme de lutte de classe, qui s'oppose aux suppressions d'emplois dans l'entreprise, qui renforce et s'appuie sur les mobilisations interprofessionnelles. Un syndicalisme qui vise à regrouper les luttes, au-delà de l'étiquette syndicale, du métier ou du département. Une orientation syndicale qui articule la

grève et le combat sur le terrain juridique, qui contrecarre les restructurations et conteste ouvertement le pouvoir de décision de l'employeur. **Donner le pouvoir aux travailleurs et aux travailleuses dans l'entreprise, et au-delà dans toute la société : que ce discours puisse avoir un écho auprès de nombreux travailleurs et travailleuses, voilà ce que La Poste ne supporte pas !**

En janvier 2019, le Tribunal de Versailles actait le fait que Gaël pouvait continuer à intervenir syndicalement dans l'entreprise, malgré son licenciement. C'était une première victoire. Il faut maintenant obtenir la réintégration !

La réintégration de Gaël ouvrirait une brèche

Dans un contexte où La Poste veut réorganiser tous les établissements en 2021, après une année 2020 désastreuse pour le personnel (15 000 intérimaires mis dehors, réorgs "COVID"), malgré des bénéfiques record de l'entreprise (explosion des colis, fusion avec la CNP), gagner la réintégration de Gaël serait une victoire pour l'ensemble des postiers et postières, et un encouragement à la résistance et la mobilisation, bien au-delà de La Poste et du 92. **La claque que se prendrait La Poste serait énorme, cela légitimerait les prises de parole et Assemblées Générales et renforcerait inévitablement le syndicalisme lutte de classe sur tout le territoire.**

Le 14 janvier, on accompagne Gaël au Tribunal !

Le jeudi 14 janvier 2021, le Tribunal de Cergy se prononcera sur la réintégration de Gaël. **Le préavis de grève national doit permettre à l'ensemble des postierEs de l'accompagner, et d'arracher l'annulation de son licenciement !**

Jeudi 14 janvier RdV 9h30 RER A Cergy Pontoise

Le savoir est une arme

Le livre « *Le caché de la Poste* » sortira le 4 février prochain. Nicolas Jounin, un sociologue qui n'avait pas eu peur de travailler pendant plusieurs mois comme ouvrier du bâtiment, s'est fait embaucher en CDD comme facteur. Il est notamment l'un de ceux qui a mis au jour la fameuse utilisation des algorithmes (1mn30 pour distribuer un recommandé) utilisés pour détruire des milliers de tournées mais que nombre d'équipes syndicales ont réussi à faire valdinguer grâce notamment aux votes d'expertises. A n'en pas douter ce bouquin trouve tout son intérêt pour les facteurs qui découvriront ou redécouvriront la face cachée de leur métier.

Argentine : « Nous avons fait l'histoire ! »

Le Sénat argentin a adopté le 30 novembre un texte légalisant l'avortement. Il autorise l'IVG pendant les quatorze premières semaines de grossesse. Jusqu'ici, l'avortement n'était permis qu'en cas de viol ou de danger pour la vie de la mère. Bien loin d'un droit accordé gracieusement, il s'agit d'une victoire historique arrachée par la lutte massive des femmes argentines, dans un pays où 38 000 femmes étaient hospitalisées chaque année suite à des avortements clandestins. En France, en Pologne, en Argentine et partout ailleurs : imposons l'IVG et la PMA libres et gratuits et stoppons les mesures d'austérité. Dans les rues, les usines, les universités... mobilisons-nous car la mobilisation de notre classe permet de gagner !

Inde : quand les masses se lèvent et font trembler le pouvoir

Les 26 et 27 novembre 2020, plus de 250 millions de personnes, soit la moitié des travailleurs du pays, sont descendues dans les rues : la plus grande grève jamais enregistrée dans l'histoire !

Le pouvoir a adopté en septembre 2020, trois lois qui ont réduit le pouvoir des agriculteurs sur les grandes exploitations et espérait profiter de la crise sanitaire pour les faire passer. Mais les organisations des agriculteurs se sont mobilisés contre ces lois avec une première date de grève générale le

25 septembre suivi de blocages de chemins de fer. En novembre, les plus importantes organisations syndicales du pays ont proposé une date commune avec les paysans : les lois de septembre attaquaient également le droit syndical et de grève. De nouvelles dates ont été organisées : les 26 et 27 novembre et le 8 décembre. Depuis la mobilisation faiblit pas. Le mouvement a posé un ultimatum : soit le gouvernement cède sur toute la ligne soit ils envahissent la capitale le 26 janvier.

La Poste crée elle-même les conditions du « tous ensemble » !

La période du Covid a habitué La Poste à réorganiser tous les bureaux en même temps. Les plannings de réorganisations pour 2021 tombent : il semble qu'une majorité de bureaux distri va être réorganisée cette année, c'est un coup d'accélérateur sans précédent. Cela va-t-il sortir les directions syndicales de leur routine ? Mieux vaut ne pas compter là-dessus. Et commencer à discuter avec tous nos collègues de cette idée simple mais tellement importante, et qui est peut-être aujourd'hui plus d'actualité que jamais : quand est-ce qu'on se mobilise toutes et tous en même temps ?

Une injustice que nous n'oublierons pas

Kevin ZOBAL, postier en Martinique à la DSEM (service supports) et militant de la CGTM s'est mis en droit de retrait quand il a constaté que les masques fournis par La Poste dataient de 2009 et que la direction n'apportait pas les garanties légales concernant le fait qu'ils ne soient pas obsolètes. Après l'avoir frauduleusement déclaré en « abandon » de poste, La Poste l'a licencié fin décembre. Mais le problème soulevé par Kevin est national : les masques datant de 2009 sont ceux que La Poste avait caché par millions au début de l'épidémie, et que La Poste a ensuite distribués pendant plusieurs mois par dizaines de milliers à ses salariés... sans fournir la preuve qu'ils n'étaient pas devenus inutilisables.



Nouveau Parti Anticapitaliste
secteur Poste